

MANDAT DE TRANSMISSION

RESTAURER LA CONFIANCE ASSURÉ – DENTISTE – PROTHÉSISTE – MUTUELLE

AVEC CE MANDAT VOUS DONNEZ LE DROIT À VOTRE DENTISTE DE TRANSMETTRE À NOTRE DENTISTE CONSULTANT LES ÉLÉMENTS DE VOTRE DOSSIER.

NOTRE MUTUELLE S'ENGAGE SUR UN PLAN EN 3 POINTS:

\checkmark	Respect de la convention nationale
	des Chirugiens-Dentistes

✓ Respect du secret médical

√ Respect des bonnes pratiques médicales

(ou de son réprésentant légal) (OBLIGATOIRE)

Secret médical

La loi n° 2002-303 du 4 mars 2002 sur les droits des malades a inséré dans le Code de santé publique un droit à l'accès direct des patients à leur dossier. Il s'agit d'un droit pour le patient, concrétisé au sein de l'article L1111-7 du code de la santé publique qui dispose :

.../... Toute personne a accès à l'ensemble des informations concernant sa santé détenues par des professionnels et établissements de santé, qui sont formalisées et ont contribué à l'élaboration et au suivi du diagnostic et du traitement ou d'une action de prévention, ou ont fait l'objet d'échanges écrits entre professionnels de santé, notamment des résultats d'examen, comptes rendus de consultation, d'intervention, d'exploration ou d'hospitalisation, des protocoles et prescriptions thérapeutiques mis en œuvre, feuilles de surveillance, correspondances entre professionnels de santé, à l'exception des informations mentionnant qu'elles ont été recueillies auprès de tiers n'intervenant pas dans la prise en charge thérapeutique ou concernant un tiers..../...

CE MANDAT AUTORISE VOTRE PRATICIEN À TRANSMETTRE <u>VOS</u> RADIOS ET DOCUMENTS RELATIFS À <u>VOTRE</u> SITUATION MÉDICALE À NOTRE MÉDECIN CONSULTANT

J'ai été informé que je dispose, à tout moment, de la possibilité de transmettre moi-même les pièces demandées à ma mutuelle.

(LE BÉNÉFICIAIRE DES SOINS)		
Je soussigné(e),		
Nom : DELIVET	Prénom : LAURA	NOELLE
Adresse : BAT B APPT 02 RESIDENCE LE		
CP 33127 Ville : ST JEAN D'ILL		
Téléphone :		COTT
Numéro adhérent : N081410		
Concernant mon plan de traitement : Implanto	logie 🛢 Prothèses 🗆 Maladie Parodonta	ale 🗆 Orthodontie Dento-faciale
(LE DENTISTE)		
Donne le mandat à mon docteur		
	5 /	
Adresse :		
CP Ville :		
mail :	N° nationa	al : 🗌 🗎 🗎 🗎 🗎 🗎 🗎
Pour transmettre tout élément lié à ma	situation médicale et mon plan	n de traitement dentaire :
	 Téléradio (radio de profil) 	 Diagnostic et plan de traitement
	• Radio per-opératoire	• Charting ou fiche parodontale
Cone beam (scanner dentaire)Empreintes optiques	Radio post-opératoire	· Déclaration de conformité
au Docteur Richard Régnier, Dentiste Consultant		
PRAECONIS - 6 rue Paul Morel - 70000 VESOUL		
Fait à ·		SIGNATURE DU BÉNÉFICIAIRE DES SOINS

PRÉCISIONS IMPORTANTES

<u>Essentiel</u>: la mutuelle ne demande pas de radio à visée administrative: toutes les radios (pré, per et post opératoire) que nous vous demandons font partie du <u>plan de traitement standard</u>, selon les données acquises de la science.

les radios panoramiques, rétroalvéolaires, Cone beam (scanner dentaire), téléradio (radio de profil) ou empreintes optiques doivent être datés et identifiés informatiquement conformément au code de la santé publique.

Les mentions manuscrites ne sont pas acceptées. Votre radiologue garantit des clichés d'une qualité suffisante et des radios lisibles et interprétables. Une capture d'écran depuis l'outil informatique de votre dentiste ou radiologue est acceptée.

QUELS DOCUMENTS TRANSMETTRE POUR UN REMBOURSEMENT RAPIDE?

Plan de traitement	Obtenir l'accord préalable de votre mutuelle	Vérifier le bon déroulement des soins	Valider les soins	Engager le remboursement des frais
IMPLANTS	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné d'une <u>radio panoramique</u> pré-opératoire et/ ou cone beam	Transmettre une radio per-opératoire vérifiant la bonne pose des implants avant pose des prothèses	Transmettre une radio post-opératoire (après la pose des prothèses)	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESES sur IMPLANTS (cas des dossiers sans couverture pour les implants)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné d'une radio per-opératoire (après la pose des implants mais avant celle des prothèses)		Transmettre une radio post-opératoire (après la pose des prothèses)	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
MALADIE PARODONTALE (non remboursée par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné : → d'une <u>radio panoramique</u> pré-opératoire → du bilan parodontal et du diagnostic précis			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
ORTHODONTIE ADULTE (non remboursée par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste accompagné: → d'une radio panoramique pré-opératoire et d'une téléradio (radio de profil), à défaut les empreintes optiques → du diagnostic précis et du plan de traitement			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESES (remboursées ou non par le RO)	Transmettre le devis de votre dentiste Si votre plan de traitement concerne des prothèses fixes sur 5 dents et plus : → joignez une radio panoramique pré-opératoire			Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
INLAY-ONLAY	Transmettre le devis de votre dentiste		Transmettre la déclaration de conformité	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée
PROTHESE AMOVIBLE TRANSITOIRE	Transmettre le devis de votre dentiste		Transmettre la déclaration de conformité	Transmettre votre facture nominative, détaillée acquittée

REQUITE

16 / OUT 2022

DEVIS POUR LES TRAITEMENTS ET ACTES BUCCO-DENTAIRES FAISANT L'OBJET D'UNE ENTENTE DIRECTE

conformément aux dispositions de la convention nationale des chirurgiens-dentistes (publiée au J.O. du 25 août 2018)

Rage

Ce devis est la propriété du patient ou de son représentant légal. La communication de ce document à un tiers se fait sous sa seule responsabilité. Ce devis est informatif, les montants des honoraires et prises en charge sont définis selon les droits effectifs à la date de réalisation de l'acte. Les soins à tarifs opposables ne sont pas compris dans ce devis.

Identification du chirurgien-dent				1 1	Identification du Patient Nom Prénom : DELIVET Laura				
Nom Prénom Madame LANG GWENAELL Identifiant du praticien RPPS 1000104002		LI 33470	22006	1 1					
N° de l'établissement (FINESS)		LI 33470	03006 ou	1 1	Date de naissance : 25/12/1982 Numéro de Sécurité sociale du patient : 2 82 12 97 105 091 11				
Raison sociale et adresse SELARL DOCT				Numero	o u c	Securite sociale u	u padent. 202 1291	103 031 11	
180 avenue des chênes bat A 1	LON LANG								
33127 SAINT JEAN D'ILLA	^				! ?			4	
33127 SAINT SCAN DIECA							lui-ci sounaite envoyer d el reste à charge selon s	e devis à son organisme complémentaire on contrat :	
		_		1			émentaire : Priae		
Date du devis : 21/07/2022									
Valable jusqu'au (sous réserve de modification	réglementaire): 21/01	/2023		N° d€	e co	ntrat ou d'adhéren	177897V	2	
Ce devis contient pages indissociables							·		
Description du traitement proposé :				Réfé	renc	ce dossier (à rempl	lir par l'organisme comp	lémentaire) :	
Lieu de fabrication du dispositif médical	: ⊯ au sein de l'U	Inion Eur	ronáenno 🗖	hors Union Européenn					
Lieu de labrication du dispositif medicar	. My au seniue ic	mon cui	opeenie []	nois Onion Latopeenin	ie				
	avec une partie de la r	éalisatio	n du fabricant sou	us traitée: 📋 au s	sein	de l'Union Europé	enne 🔲 hors Union I	Européenne	
	•					·		,	
A l'issue du traitement, il vous sera remis ur	ne fiche de traçabilité d	et la décl	aration de confor	mité du dispositif médic	ical (document rempli p	oar le fabricant ou son m	nandataire et sous sa seule responsabilité)
Légende explicative du devis :		1 Allia	ges précieux NF	EN ISO 22674 2016	2	Alliage non préci	eux ISO 22674 2016	3 Céramo-céramique NF EN ISO 9693	2016
* HN = Hors Nomenclature.	** Matériaux et normes		9 1	étallique NF EN ISO		Polymères de ba		'	
TIM - Hors Nomenciature.	nomes	4 6872	amique ceramome 2 2015	etanique NF EN 150	5	20795:1:2013	SE INF EIN ISO	6 Dents artificielles NF EN ISO 22112 2	017
***		, ,,,,,,,					 		
*** Les montants remboursés et non remboursés du régime obligatoire sont		Codes	Libellés	Conditions	s tar	ifaires	Pris	se en charge complémentaire	
informatifs, la prise en charge définitive		1	100% Santé	soumis à honoraires	limit	es de facturation		i le patient bénéficie d'un contrat dit respo	nsable
est définie à la date de réalisation de	a do réalisation do **** Paniers		soumis à honoraires	limit	es de facturation		selon le contrat du patient	$\neg \neg$	
l'acte.		3	Libre	honoraire	es li	bres	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	selon le contrat du patient	
	Panier Complémen-	émen- 4 Complémentaire soumis à			limit	es de facturation		our les assurés bénéficiaires	
	taire Santé Solidaire		Santé Solidaire				de la (Complémentaire Santé Solidaire	
									

Identification du chirurgien-dentiste traitant

Identifiant du praticien RPPS 10001040020

N° ADELI 334703006

Nom Prénom : DELIVET Laura

Identification du Patient

Date de naissance: 25/12/1982

N° de l'établissement (FINESS)

Numéro de Sécurité sociale du patient : 2 82 12 97 105 091 11

Traitemen	nt proposé -	Description pre	écise et détaillée des actes							
N° de Traitement	N° dent ou Localisation	Cotation CCAM, NGAP ou acte HN (*)	Nature de l'acte	Materiaux utilisés (**)	Panier (****)	Honoraires limite de facturation	Honoraires dont prix de vente du dispositif médical	Base de remboursement Assurance Maladie obligatoire	Montant remboursé Assurance Maladie obligatoire (***)	Montant non remboursé Assurance Maladie obligatoire
1	41	HBLD364	APP RES provis 1 dt	6-5	1	275,00 €	275,00€	64,50 €	45,15 €	229,85€
		-		TOTAL € (d	es acte	s envisagés)	275,00 €	64,50 €	45,15 €	229,85 €

ou

Le patient ou son représentant légal reconnait avoir eu la possibilité du choix de son traitement Date et signature du patient ou du (ou des) responsable(s) légal (légaux) 2-1/0-1/22

Signature du Chirurgien-dentiste

SELARL DOCTEUR LANG

SELARL de Chirurgien-dentiste 180 avenue des Chênes - Bât. A1

33127 ST JEAN D'ILLAC RCS Bordeaux 521 102 715 eau de l'ordre de la Gironde nº R33/106 SIRET 521 102 715 00013

RECU 10 16/001 2022

Notice explicative

Ce devis s'applique à tout traitement, pour lequel un dispositif médical sur mesure est nécessaire (prothèse dentaire essentiellement). Le chirurgien-dentiste vous précise la date du devis et la date de fin de validité de ce devis.

Votre chirurgien-dentiste vous informe des différentes possibilités de traitement qui vous sont offertes et peut vous proposer plusieurs devis le cas échéant.

Si vous désirez transmettre ce devis à votre organisme complémentaire pour connaître votre reste à charge, vous pouvez renseigner le pavé correspondant.

Dans ce devis, le chirurgien-dentiste décrit le traitement qu'il vous propose ainsi que les différents matériaux utilisés. Il vous précise la nature de l'acte conformément à la Classification Commune des Actes médicaux (CCAM) ou pour les actes d'orthodontie, à la Nomenclature Générale des Actes et Prestations (NGAP). Lorsqu'un acte est non remboursable par l'Assurance Maladie Obligatoire, le chirurgien-dentiste indique dans la colonne Base de remboursement de l'Assurance Maladie Obligatoire la mention « NR » (Non remboursable). Par ailleurs, quand l'acte n'est pas décrit à la CCAM ou à la NGAP, le chirurgien-dentiste indique la mention « HN » (Hors nomenclature).

Lorsque le chirurgien-dentiste vous propose un ou des actes avec un reste à charge (après l'intervention de la complémentaire), il doit mentionner dans la partie « information alternative thérapeutique » du devis les actes sans reste à charge (panier 100% santé) ou à défaut avec un reste à charge maîtrisé constituant une alternative thérapeutique chaque fois qu'elle existe et si elle est ou non réalisée par le praticien

Le chirurgien-dentiste doit indiquer le lieu de fabrication du dispositif médical (exemple : couronne), qui peut être :

- -au sein de l'Union européenne (UE),
- -hors de l'Union européenne.

En cas de sous-traitance de la fabrication du dispositif par le fournisseur, le chirurgien-dentiste en précise le lieu.

Une déclaration de conformité du dispositif médical, garantissant la traçabilité et la sécurité des matériaux utilisés, vous sera remise par votre chirurgien-dentiste en fin de traitement.





PRAECONIS
6 rue Paul MOREL
BP 80283
70006 VESOUL CEDEX
FEUILLET PATIENT

ACCORD DE PRISE EN CHARGE DENTAIRE N° 1222007820

Valable du 17/08/2022 au 16/11/2022

MME DELIVET LAURA NOELLE PTE 2 BAT B 127 ALL DE LA SCIERIE BATB APPT02-RES LE MAYNE DE 33127 ST JEAN D'LLAC

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.22.52

Fax: 03.84.75.20.21

E-mail: service.dentaire@praeconis.fr

Madame, Monsieur,

Vesoul, le 17 août 2022

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire ci-dessous :

Bénéficiaire: DELIVET LAURA NOELLE Né(e) le : 25/12/1982

N° Dossier : N081410 N° S.S. : 2821297105091 11

<u>Date du devis</u>: **17/08/2022**

Code Tiers National: 334703006 Dr Gwenaelle LANG 33127 SAINT JEAN D ILLAC

Cet accord préalable est établi en euros

Libellé Prestation	Frais réels	Dent	Qté	Base Régime Obligatoire	Part Régime Obligatoire	Part Mutuelle	Reste à Charge
Proth. amo tran RAC0 2021 1	275.00	41		64.50	45.15	229.85	0.00
TOTAUX	275.00				45.15	229.85	

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait **uniquement** par virement bancaire ou postal.

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

SERVICE DENTAIRE



PRAECONIS 6 rue Paul MOREL BP 80283 70006 VESOUL CEDEX

FEUILLET PRATICIEN (*)

ACCORD DE PRISE EN CHARGE DENTAIRE N° 1222007820

Valable du 17/08/2022 au 16/11/2022

Dr Gwenaelle LANG

180 AV DS CHENES

33127 SAINT JEAN D ILLAC

CONTACT

Ligne Directe: 03.84.75.22.52

Fax: 03.84.75.20.21

E-mail: service.dentaire@praeconis.fr

Vesoul, le 17 août 2022

Madame, Monsieur,

En réponse à votre demande, nous vous indiquons ci-dessous nos remboursements en fonction de vos indications concernant le bénéficiaire ci-dessous :

<u>Bénéficiaire</u>: **DELIVET LAURA NOELLE** <u>Né(e) le</u>: 25/12/1982

N° Dossier: N081410 N° S.S.: 2821297105091 11

<u>Date du devis</u>: **17/08/2022** Code Tiers National : **334703006**

Cet accord préalable est établi en euros

cet accord prediable est etabli en euros							
Libellé Prestation	Frais réels	Dent	Qté	Base Régime Obligatoire	Part Régime Obligatoire	Part Mutuelle	Reste à Charge
Proth. amo tran RAC0 2021 1	275.00	41		64.50	45.15	229.85	0.00
TOTAUX	275.00				45.15	229.85	

Notre règlement ne pourra pas excéder le montant des frais réels, et se fait <u>uniquement</u> par virement bancaire ou postal.

Notre prise en charge sera plafonnée aux frais réellement engagés, après déduction du remboursement du régime obligatoire (pour les éléments remboursables uniquement) et des éventuels autres régimes complémentaires intervenant.

Sous réserve de la radiation du contrat, du paiement des cotisations et/ou de tout changement de la règlementation ou de produit et d'une facturation strictement identique au devis.

L'assuré demande la dispense d'avance de frais et le paiement direct au praticien pour la part remboursée par la mutuelle.

Bon pour accord

Date Signature de l'assuré SERVICE DENTAIRE

(*) à retourner, daté, signé, au service dentaire en cas d'accord de tiers payant

RECU D'HONORAIRES

(Les soins à tarifs opposables ne sont pas compris)

18 DEC. 2023

Le Jeudi 7 Décembre 2023

Identification du chirurgien-dentiste traitant

Identifiant RPPS: 10001040020

Dr. Gwenaëlle LANG

Conventionné

Identification de la structure

(Raison sociale et adresse du cabinet ou de l'établissement)

SELARL DOCTEUR LANG 180 avenue des chênes

bat A 1

33127 SAINT JEAN D'ILLAC

N° de la structure (AM, FINESS ou SIRET): 521102715000133

Identification du patient

Nom et prénom : Mme DELIVET Laura

Date de naissance : 25/12/1982

N° de Sécurité sociale de l'assuré : 2821297105091 11

A remplir par l'assuré

Identification de l'assurance complémentaire :

Nom de la complémentaire : Pharconis

N° de contrat ou d'adhérent : NO8-11,-10

Adresse électronique de l'assuré : loura delivet eyaha.

Je soussigné(e) Dr. Gwenaëlle LANG atteste avoir reçu le 07/12/2023 de Mme DELIVET Laura la somme de 236,30 € pour des actes effectués à la date du 07/12/2023

		Description	n détaillée des actes eff	ectués			
Date de réalisation des actes	N° dent ou Localisation	Libellé de l'acte ou libellé Orthodontique	Code CCAM ou pour orthodontie cotation NGAP	Montant des honoraires	Base de rembour. ou NR	Remb. AMO	Remb. AMC
07/12/2023	41	APP RES provis 1 dt	HBLD364	275,00	64,50	38,70	
			Total €	275,00	64,50	38,70	0,00

Facture acquittée

Règlement:

Montant réglé par le patient : 236,30 €

Mode de règlement : □ Espèces □ Chèque ☒ Carte bancaire

□ Autres :

Date de règlement : 07/12/2023

SELARIC DOCTEUR LANG

SELARL de Chirurgien-dentiste 180 avenue des Chênes - Bât. A1 33127 ST JEAN D'ILLAC

RCS Bordeaux 521 102 715 Tableau de l'ordre de la Gironde nº R33/106 SIRCIPATION DE LA FRONTISCO